Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Question 4. Pour installer son rucher, il faut choisir un endroit abrité des vents. Si cela n'est pas possible, il faut planter comme paravent de hautes haies. Il faut éviter les trop grandes étendues d'eau près d'un rucher. Une voie de chemin de fer trop proche d'un rucher est également nuisible aux abeilles. En hiver, elles sont dérangées par la trépidation et le bruit, et en période d'activité elle sont aspirées par les ventilateurs des locomotives électriques.

Questions 5 et 6. Pour moi, je préfère la D.B. ; sa manipulation est facile. Je pense que pour notre contrée elle est un peu trop grande avec ses 12 rayons. Dix de même grandeur seraient suffisants. Ce serait un avantage pour l'hivernage, avec des rayons 2 centimètres plus hauts.

6. Les ruches en plein air sont préférables aux pavillons, particulièrement pour les apiculteurs qui pratiquent l'apiculture pastorale.

Th. P.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Jean-Louis Grin

Le 26 décembre 1953, vers 18 h., M. Jean-Louis Grin, âgé de 29 ans, sur sa voiture Vauxhall, quittait Yverdon, pour se rendre à Belmont sur Yverdon, son domicile.

Arrivé à quelque cent mètres du garage des Condémines, l'automobile de notre collègue, pour une raison inexplicable, est entrée en collision avec celle de M. P. de Genève, se rendant à Neuchâtel.

En quelques secondes, le drame était consommé dans des conjonctures tout particulièrement tragiques. Quatre disparus, quatre familles durement atteintes, tel est le bilan de cet accident de la circulation.

M. Louis Grin, père, avait construit, il y a une dizaine d'années un rucher-pavillon, à bâtisse chaude.

M. Jean-Louis Grin, succédant à son père dans la conduite du rucher, faisait partie de notre section. C'était un débutant enthousiaste, désireux de s'instruire et qui serait devenu avec les années un apiculteur avisé.

Le 29 décembre, à Belmont, à l'ensevelissement, jamais on ne vit une telle affluence à des obsèques.

Au cimetière, M. le pasteur Jaccard apporta les consolations de l'Evangile, tandis que M. le président de la Société de chant souhaitait un dernier adieu au camarade, enlevé si prématurément.

A la famille en deuil, la section d'apiculture de Grandson et Pied du Jura présente l'expression émue de ses sentiments affectueux.

V. Clément de Coppet.

† Jules Fawer

La mort a ravi du sein de notre petite section, notre ami et collègue, Monsieur Jules Fawer, à Ferlens. Il s'est endormi paisiblement dans les bras du Seigneur le jeudi 4 février 1954, à l'âge de 76 ans.

Bien que Bernois d'origine, Jules Fawer était Vaudois dans son cœur et dans son âme. Né à Servion où il passa son enfance, il vint s'établir définitivement à Ferlens, au début du siècle où il exploita avec beaucoup de goût et d'intelligence un joli domaine agricole. Il fit des stages comme laitier en France d'où il remporta de nombreux souvenirs qu'il aimait à raconter.

Il aimait aussi les abeilles et les soignait avec beaucoup d'affection. Il entra comme membre de la section du Jorat en 1914. Il fut dès lors, et jusqu'à ces dernières années, un membre fidèle et assidu à nos assemblées et il s'intéressait à tout ce qui faisait partie du progrès. Il reçut avec émotion, et fierté aussi, son gobelet de vétéran.

Son départ laissera parmi tous ceux qui l'ont aimé et connu, l'exemple d'une vie sobre et droite et d'un travail toujours ordré et progressiste. Preuve en fut la très nombreuse cohorte qui emplissait les salles du collège pour assister à son culte funèbre.

Nous prions sa famille et ceux qu'il laisse dans le chagrin, de lire, dans ce bien modeste témoignage, l'expression de notre très respectueuse sympathie.

† Joseph Mathey

Notre Société est en deuil. Le 4 novembre 1953 elle a perdu un de ses membres vétérans, M. Joseph Mathey, de Martigny-Bourg, qui s'en est allé après une longue et cruelle maladie supportée avec courage et résignation.

Joseph Mathey était né en 1887 à Martigny-Croix où il passa toute sa jeunesse et commença le dur apprentissage de la vie. Ce fut toujours un grand travailleur, honnête et consciencieux, qui, par son labeur acharné, s'était acquis une situation enviable.

Il débuta en apiculture en 1907, année de son mariage, avec une ruche achetée à Vollèges, et qu'il transporta sur son dos jusqu'à Martigny-Croix. C'était un passionné des abeilles. Comprenant bien vite les possibilités apicoles de l'époque, il développa rapidement son rucher et en 1913, c'est 25 colonies qu'il installait au Borgeaud, Martigny-Combe, à l'emplacement même où se trouvent encore aujourd'hui ses 60 ruches. Malheureusement, la guerre vint ralentir ses efforts, et en 1918, après plusieurs mois passés sous les drapeaux, tout était à recommencer, car entre temps, faute de soins, toutes ses colonies avaient péri. Toujours confiant, aimant les abeilles comme une deuxième famille, il recommença, secondé par sa fidèle épouse, et monta un rucher plus beau qu'avant. Cependant il eut encore beaucoup à lutter, au cours de sa longue carrière apicole, contre presque toutes les maladies des abeilles. Mais jamais son courage et ses espoirs ne furent pris en défaut.

Joseph Mathey pratiquait l'apiculture avec calme et maîtrise. Il possédait des connaisances apicoles très étendues et les prodiguait sans compter autour de lui. C'est ainsi que tous ses enfants sont devenus des apiculteurs, et que de nom-

breux jeunes apiculteurs de la Combe et de Bovernier ont bénéficié de ses judicieux conseils.

Membre de la Société Romande d'Apiculture depuis 1913, Joseph Mathey reçut de celle-ci en 1948, le gobelet traditionnel, en reconnaissance de sa fidélité et de son indéfectible attachement.

En nous quittant, Joseph Mathey nous laisse le souvenir d'un bon père de famille, d'une vie bien remplie et d'un grand ami des abeilles. Nous garderons de lui un fidèle souvenir et présentons à son épouse éplorée, à son fils Martial et à toute sa famille, au nom des apiculteurs de Martigny, notre sincère et vive sympathie.

Le Comité de la Section du district de Martigny.

Cours d'apiculture

Le 14 mars 1953, l'assemblée des délégués de la Société romande ayant accordé à la section de Lausanne l'autorisation d'organiser un cours d'apiculture en 1954, le Comité informe que le dit cours, théorique et pratique, sera donné à partir du 1er avril durant la saison apicole prochaine. Les programmes et renseignements seront envoyés sur demande ; ce cours est accessible à chacun, recommandé aux débutants. S'adresser à M. Chabanel, président, Prilly.

Convocations

Section de Cossonay

L'assemblée générale, à laquelle tous les sociétaires sont priés d'assister, aura lieu le dimanche 14 mars à 14 heures, à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay.

Après la partie administrative M. Paul Meunier, président de la SAR, donnera une causerie sur la création d'une coopérative pour l'achat du miel. Sur son désir nous prions les sections voisines d'envoyer des délégués écouter cette causerie qui intéressera tous les apiculteurs. *Le Comité.*

Section du Val-de-Travers

Nos membres sont convoqués pour le samedi 13 mars 1954 à 14 h. 15, au Cercle Démocratique, à Fleurier.

Ordre du jour :

1. Verbal ;
2. Exposé sur le projet de Statuts de la Coopérative Romande des Miels S.A.R. par M. Edouard Auberson, de Neuchâtel ;
3. Discussion ;
4. Divers ;

Etant donné l'intérêt et l'importance de cette séance nous comptons sur une forte participation de nos membres. *Le Comité.*

P.S. — Il sera présenté, en outre, au début de la séance, 2 films de l'apiculteur Paradeau, soit : 1. L'élevage simplifié des reines 2. L'apiculture en Afrique du Nord.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 8 mars 1954, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : Présentation de deux films dont un en partie en couleurs.

1. L'élevage simplifié des reines.
2. L'apiculture en Afrique du Nord.

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Convocation. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 21 mars 1954, à 14 h. au Restaurant du Jura-Simplon, à Porrentruy.

Ordre du jour : 1. Ouverture ; 2. Lecture du procès-verbal ; 3. Rapport du Président, de l'Inspecteur et du caissier ; 4. Désignation du lieu et date d'une réunion pratique, sujet : Introductions de reines (vers la mi-juillet) ; 5. Nomination des vérificateurs pour 1954 ; 6. Admission de nouveaux membres ; 7. Cours d'instruction pour surveillants ; 8. Traitement contre l'accariose avec le papier fumigène Folbex ; 9. Exposé sur le projet de statuts de la Coopérative romande des miels S.A.R., par M. Broquet ; 10. Divers.

Le Comité.

Montagnes Neuchâteloises

Assemblée générale, dimanche 7 mars 1954, Hôtel Fédéral, *Crêt du Locle,* à 14 h. 15.

Ordre du jour :

1. Verbal ;
2. Conférence : Lutte contre l'acariose 1955. — Conférencier M. Schneider, du Liebefeld et M. Porret, inspecteur en chef des ruchers du Canton de Neuchâtel. — Discussion ;
3. Création d'un coopérative pour la vente du miel ;
4. Divers.

Comme les questions traitées sont d'actualité, il importe que chaque membre participe à cette assemblée.

Vous recevrez sous peu une circulaire sur la future activité de la société pour 1954 ; y sera inclue la convocation pour l'assemblée et un bulletin de versement pour les boîtes à miel.

Faites votre devoir sans tarder. Pour le Comité : *Paul Leuba.*

Section de Lucens

Les membres sont convoqués en *séance extraordinaire* le dimanche 7 mars, à 14 heures, à l'Hôtel de la Gare de Lucens. Le comité tiendra séance à 13 h. 30.

Cette assemblée est importante car il s'agit de discuter le projet du Comité central de la S.A.R. pour la création d'une *Coopérative d'achat et de vente* des miels du pays et de l'établissement de sa base financière.

Un autre sujet important : *la lutte générale et obligatoire contre l'acariose* sera exposé par le président, convoqué en janvier à Fribourg pour une séance d'orientation. Cette lutte sera rendue obligatoire l'an prochain dans notre district.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Le comité informe les sociétaires que la séance du mois de mars est remplacée par une assemblée générale extraordinaire fixée au mercredi 10 mars 1954 à 20 h. 30 au local habituel, rue Pichard 20.

Ordre du jour : Projet de création d'une copérative des miels avec centres de ramassage et prise en charge.

Cet avis tient lieu de convocation.

Comptes rendus

Section du Gros de Vaud

Notre section a tenu le dimanche 7 février ses assises annuelles à l'Hôtel de Ville à Echallens, sous la présidence de M. Rob. Mermoud, de Poliez-le-Grand.

Après le rapport très fouillé du président, la lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée générale et de la sortie d'été à Pailly, notre caissier donne un aperçu des comptes qui bouclent en laissant le coquet bénéfice de Fr. 191.—. Le comité devant être réélu pour trois ans, M. Mermoud annonce qu'après 27 ans passé dans cet organe, il n'accepte pas de réélection. Marcel Auberson, vice-président, Vuarrens est élu à la présidence par acclamation. Pour remplacer ce dernier il est fait appel à M. Beetschen, maître prim-sup. à Pailly, apiculteur compétent à qui l'on doit la magistrale organisation de la rencontre de Pailly l'été dernier. MM. Millioud, caissier, Simon Chambettaz, secrétaire à Assens, et Victor Favre, membre adjoint à Bioley Orjulaz sont confirmés dans leurs fonctions.

La section accueille favorablement le projet de statuts concernant la création de la coopérative du miel et fait sienne diverses propositions.

Pour terminer la partie administrative notre sympathique secrétaire retrace en termes élogieux l'activité du président sortant. Entré en 1919 dans la section, M. Mermoud en est élu secrétaire-caissier en 1927, puis vice-président caissier et finalement président depuis 1948.

Plusieurs films, du plus haut intérêt, furent ensuite présetés par M. Steffen de la maison Geigy à Bâle terminant ainsi, d'une façon heureuse, cette assemblée qui fut, de longtemps, une des plus revêtues.

Cours de pratique apicole et d'élevage de reines. — Nous pouvons déjà informer les intéressés que le cours projeté pourra avoir lieu ; les inscriptions reçues à ce jour permettent à votre comité d'aller de l'avant. Les apiculteurs qui désirent encore s'inscrire voudront bien le faire, dans le plus bref délai, auprès du président, à Vuarrens.

Avec les apiculteurs lausannois

La Société d'apiculture de Lausanne a tenu son assemblée génrale d'hiver dimanche 24 janvier à l'Ecole normale. Des souhaits de cordiale bienvenue sont adressés aux nombreux participants, spécialement à MM. Gassmann et Valet, membres du comité de la Romande, Thurler, secrétaire de la Fédération vaudoise, et Dr Suard, médecin vétérinaire et son père, à Thonon-les-Bains.

Les opérations statutaires sont très rapidement expédiées : admission de sept nouveaux membres, rapports présidentiel, du caissier, de la commission de vérification des comptes, sans observations. L'effectif de la société atteint 272 membres ; en cours d'exercice vingt apiculteurs ont sollicité leur affiliation ; par contre il faut enregistrer des démissions et les décès de six membres dévoués, dont M. Aug. Grandchamp, qui, pendant 29 ans, fut un président autorisé.

En plus des deux séances générales annuelles, des « amicales » réunissent presque chaque mois les amis des abeilles ; ils y complètent leurs connaissances apicoles dans des entretiens de vulgarisation très intéressants.

Ose-t-on parler de la récolte de miel de 1953 ? De mémoire de vétérans méritants, on ne vit pareille disette généralisée. Partout ce fut la misère, même pour l'apiculture pastorale, et nombre de colonies durent être approvisionnées au moment où devait normalement se produire la mieillée. Aussi l'offre fut-elle quasiment nulle sur le marché des miels.

Les élections statutaires : comité, délégués, commission de vérification se firent sans difficulté. L'assemblée fit une ovation à M. Charles Jaquier, apiculteur à Bussigny, qui abandonne ses fonctions au comité où il siégea pendant 38 ans, comme secrétaire d'abord, puis président et enfin membre-adjoint. Le président mit en évidence tout le dévouement de M. Jaquier à sa chère section et le remercia sincèrement pour sa féconde collaboration. Le nouveau comité est composé de M. A. Chabanel, président, à Prilly, M. Subilia, vice-président, J. Aebi, secrétaire, L. Grenier, caissier, à Lausanne, et R. Bovey, membre, à Romanel.

« A temps nouveaux, apiculture nouvelle » fut le titre de la causerie de M. Gassmann, apiculteur à Courrendlin (J.B.). Les changements considérables apportés aux cultures, les céréales et les plantes sarclées accaparant toujours plus le sol au détriment des prairies, la récolte rapide des fourrages, souvent avant la fleur, les traitements antiparisitaires des arbres fruitiers, des colzas ont eu pour le développement des colonies et pour la récolte du miel des conséquences profondes qui obligent l'apiculteur à adapter son art aux conditions actuelles. Seules des colonies, populeuses tôt au printemps, peuvent en temps normal produire une récolte. Aussi faut-il appliquer sans relâche les immuables principes de l'art apicole : nourriture saine et suffisante, chaleur, renouvellement régulier des rayons, état sanitaire excellent, sélection des meilleures colonies en vue du renouvellement des reines, etc. Un échange de vues très vivant suivit l'intéressant exposé de M. Gassmann auquel le président, au nom des participants, adressa de vifs remerciements.

Pour terminer, M. Valet fit un exposé succinct sur l'ordonnance fédérale relative au caractère économique de la loi sur l'agriculture et le projet de statuts de la création éventuelle d'une coopérative des miels, avec centre de ramassage, projet soumis à l'examen des sections par le Comité de la Société romande. Question nouvelle, grosse de conséquences pratiques... et financières qui donne lieu à une discussion nourrie à reprendre dans une séance spéciale.

Le Comité.

La Côte Neuchâteloise

L'assemblée annuelle et statutaire a eu lieu le 25 janvier 1954 au Cercle libéral à Neuchâtel, sous la présidence de M. E. Auberson, président. Notre président ouvre la séance en remerciant les 35 membres présents et les invite à se lever pour honorer la mémoire de M. Benkert, de Neuchâtel, décédé au mois de janvier.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté sans discussion ainsi que des rapports du président et du caissier. La cotisation pour 1955 reste fixée à 10 francs. Le comité ne subit pas de changement sauf pour M. Bonjour de Lignières qui se retire. Le Comité remercie M. Bonjour pour tous les conseils qu'il a toujours eu au sein du comité. Il est remplacé par M. Jean-Louis Pingeon d'Enges. M. Auberson nous fait savoir que M. Chervet se retire après 35 ans à la Caisse des maladies des abeilles. La Côte Neuchâteloise nomme M. Albert Chervet membre d'honneur avec applaudissements. Votre serviteur vient depuis 25 ans à ces belles assemblées administratives, c'est pourquoi je puis dire combien M. Chervet a servi la cause apicole avec un dévouement exemplaire ; les apiculteurs neuchâtelois vous doivent une grande reconnaissance et tous nos remerciements bien sincères. Pour remplacer M. Chervet il a été fait appel à M. Keiser Willy, Carrels 19 à Peseux, ce que la section a ratifié, et félicite son nouveau caissier qui a bien voulu accepter cette charge. Nous souhaitons la bienvenue à 7 nouveaux membres. Les vérificateurs de comptes sont MM. Rosselet et Tripet, suppléant M. Gobeau. Les délégués à la Romande sont MM. Keiser, Blasser et Tripet ; suppléant E. Veillard.

Le Comité fera le nécessaire pour une sortie l'été prochain, soit : visite de la fabrique de cire gaufrée à Künten (Argovie).

M. Auberson nous fait un long exposé sur les démarches qui ont eu lieu à la Romande concernant le placement du miel. M. Krebs remercie notre président de ses renseignements pour la liquidation du miel, et de son dévouement à la société.

Séance levée à 17 h. *E. Veillard.*

Section d'apiculture de Grandson et Pied du Jura

Le 17 janvier 1954, notre section a tenu son assemblée annuelle dans la belle salle du Café du Commerce à Grandson.

A 14 h. 15, plus de 100 mouchiers sont présents, la séance est ouverte par M. Numa Clément, président.

Après les salutations d'usage, il donne lecture des décès de l'année 1953 de nos membres : Gilliand Robert, Bonvillars, Debétaz Jules, Champagne, Grin, Belmont. L'assemblée se lève en souvenir de ces trois bons membres.

Le président annonce la démission de M. André Martin, secrétaire. C'est avec un vif regret que cette démission est acceptée. Il souhaite au nouveau syndic d'Yverdon de nombreuses satisfactions dans ses nouvelles fonctions. M. Louis Thiébaud, à Fiez, le remplace.

Les procès-verbaux et les comptes rendus intéressants des manifestations de l'année 1953, dus à la plume experte de M. Martin, sont lus et acceptés.

M. le président, dans le rapport du comité résume l'activité de la section.

M. Edouard Clerc, caissier, présente les comptes et reçoit des félicitations pour leur excellente tenue.

MM. Gloor, Simon et Curty, inspecteurs régionaux des ruchers, fournissent des renseignements sur l'état sanitaire des ruchers de la région.

Le dernier acte de la journée fut la traditionnelle tombola, dont les caprices favorisèrent un certain nombre de sociétaires qui regagnèrent leur logis les bras chargés de matériel, tandis que d'autres s'en allèrent les mains vides.

Le secrétaire.

LA PUBLICITÉ

DANS LE

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

(Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture)

PORTE ET RAPPORTE BEAUCOUP

TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE: 1/1 Fr. 110.-
PAGES INTÉRIEURES: 1/1 Fr. 100.-, 3/4 Fr. 85.-, 1/2 Fr. 60.-, 1/4 Fr. 30.-, 1/8 Fr. 15.-
Dernier délai de remise des annonces: le 16 de chaque mois.
S'adresser à M. Ls Gassmann, Courrendlin J. B.